

Professionnels de santé : un dépliant pour éviter le licenciement pour inaptitude d'un patient



Ce sont la Direccte et l'Agefiph de Bourgogne-Franche-Comté, accompagnées par le Centre Ressources Directe Idée (CRDI) dans le cadre du plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH), qui ont eu l'idée d'élaborer ce dépliant destiné aux professionnels de santé. L'objectif est de leur proposer des axes d'actions pour éviter dans la mesure du possible le licenciement pour inaptitude d'un patient.

Ces axes tournent autour du repérage des patients confrontés à un risque d'inaptitude, de leur orientation vers les bons interlocuteurs (médecin du travail, service social de l'Assurance maladie...) et de la mobilisation rapide des outils pour faciliter le maintien dans l'emploi de ces salariés, des travailleurs indépendants et des agents.

Outre ces axes d'actions, le dépliant détaille les services mobilisables dans la région d'où les organismes sont issus (Bourgogne Franche Comté).

Pour télécharger le dépliant : www.prith-bfc.fr

© 2017 Les Echos Publishing